

## Programme

# La gestion et la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

### Objectifs

- Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle
- Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et des M.P.

### Points clés de la formation

- Les modalités de la déclaration de l'accident du travail
- La maladie professionnelle
- Les procédures
- La tarification et son compte
  - ✓ Le compte employeur
  - ✓ La tarification
- Le coût de l'accident du travail
- Les ristournes et subventions :
  - ✓ Les ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
  - ✓ La minoration de taux des A.T. trajet
- Les modèles de procédures :
  - ✓ Déclaration d'A.T.
  - ✓ Documents à remettre au salarié en mission
  - ✓ Accident provoqué par un tiers, M.P., soins A.T., légers
  - ✓ Le registre des accidents de travail bénins

### Public

Ces formations s'adressent aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

**FORMATION GRATUITE,**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE par mail à [christelle.maubert@entreprises28.org](mailto:christelle.maubert@entreprises28.org) ou  
par téléphone au 02 37 33 63 00

Il faudra préciser votre : NOM/Prénom/Fonction/Entreprise/Email/Téléphone.